



ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance régulière du 26 novembre et séance spéciale du 10 décembre 2014

Suivi du schéma d'aménagement et de développement révisé

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 336, 337, 338, 339 et 340 de la municipalité de Franklin qui modifient les règlements du zonage, du plan d'urbanisme et de régie interne;
- N° 308-32, 309-5 et 311-5 de la municipalité de Saint-Anicet qui modifie les règlements de construction et de lotissement;

Contrats

Des contrats ont été accordés aux firmes suivantes:

- *Robert Daoust et Fils* pour la collecte, le transport et l'élimination des résidus domestiques pour certaines municipalités du territoire, pour une durée de cinq ans, au coût de 4 110 494,99 \$;
- *Waste Management Inc.* pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques pour certaines municipalités du territoire, pour une durée d'un an, au coût de 573 946,32 \$;
- *Lapp Consultants Inc.* pour effectuer les démarches pour la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Powerscourt, dans la municipalité de Hinchinbrooke, du cours d'eau Fourche-Brulé, dans la municipalité de Saint-Anicet et du cours d'eau Demers-Vincent, dans la municipalité de Saint-Chrysostome;

De plus, la MRC renouvellera son contrat de fourniture du service "Taxibus" avec la MRC de Beauharnois-Salaberry, pour le territoire des municipalités de Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Appui

Les maires ont appuyé les résolutions des organismes suivants :

- l'Institut des sciences de la forêt tempérée pour le projet « *Pour une sylviculture favorisant l'adaptation des forêts de la Vallée du Haut-Saint-Laurent aux changements globaux* », et s'engage en tant que partenaire à fournir les données géomatiques, le support de géomatique, de secrétariat et d'impression cartographique;
- la MRC de Matawinie qui dénonce auprès de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités et des autorités concernées les dommages environnementaux importants qu'occasionnent les wakeboats sur les plans d'eau;
- la MRC du Haut-Richelieu qui demande au Gouvernement d'agir en regard des différentes problématiques liées à l'exercice de la compétence des MRC en matière de cours d'eau;

Divers

Le calendrier des séances du conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, ci-dessous, a été adopté à l'unanimité:

14 janvier 2015 à 19 h 30
11 février 2015 à 19 h 30
11 mars 2015 à 19 h 30
8 avril 2015 à 19 h 30
13 mai 2015 à 19 h 30
10 juin 2015 à 19 h 30

juillet : pas de séance
12 août 2015 à 19 h 30
9 septembre 2015 à 19 h 30
14 octobre 2015 à 19 h 30
25 novembre 2015 à 10 h (**4^e mercredi**)
décembre : pas de séance

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 14 janvier 2015, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ème} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.